



L'AJOUT Municipal



LE PARTY DES GUIMAUVES GÉANTES

Un véritable feu d'artifice d'imagination

p. 7

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021



p. 4

HALLOWEEN

Soyez prudents pendant la récolte !



Saint-Paulin
Une municipalité plus
attentive aux personnes

2873, rue Laflèche, Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0

Tél. : 819 268-2026 | Téléc. : 819 268-2890 | municipalite@saint-paulin.ca

www.saint-paulin.ca



CONSEIL MUNICIPAL PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES

Lundi, le 15 novembre 2021
Mercredi, le 1er décembre 2021

SOMMAIRE

Rôle d'évaluation foncière.....	p. 3
Élections municipales.....	p. 4
Assemblée générale de l'O.T.J. St-Paulin.....	p. 6
<i>Le Party des Guimauves Géantes</i>	p. 7
Régie des services incendie regroupés.....	p. 10
Les séances de notre Conseil municipal.....	p. 11
Sûreté du Québec.....	p. 24
Ressources psychosociales.....	p. 25
Club FADOQ <i>Joie de Vivre</i>	p. 26
Maison de Jeunes «Au Bout du Monde».....	p. 28
La page des capsules ponctuelles.....	p. 29
Calendrier des collectes.....	p. 30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture

Mardi | de 17 h à 20 h

Samedi | de 9 h à 12 h

Abris de type «Tempo»

Veillez prendre note qu'il est permis d'installer un abri d'auto temporaire de type «Tempo» depuis le 1er octobre.



Artiste: Evelynne Bélanger - Source: www.sjqr.ca

STATIONNEMENT D'HIVER

À partir du 15 novembre prochain, il sera **interdit de stationner un véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h** sur tout le territoire de la Municipalité.

Cette interdiction sera en vigueur jusqu'au 1er avril 2022 inclusivement.



L'AJOUT Bulletin municipal bimestriel de Saint-Paulin
Août - Octobre - Décembre - Février - Avril - Juin
Municipal PROCHAINE DATE DE TOMBÉE :
29 NOVEMBRE 2021

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN**

AVIS PUBLIC

**CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN**

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Paulin sera en vigueur pour troisième exercice financier en 2022. Il a été déposé à mon bureau le 14 septembre 2021. Toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, les lundis, mardis, mercredis et vendredis entre 10h et 15 h, et les jeudis entre 10 h à 20 h.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la Fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la Loi.

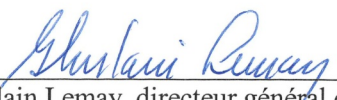
Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la Loi ou au cours de l'exercice financier suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

**M.R.C. de Maskinongé
651, boul. Saint-Laurent Est, Louiseville (Québec) J5V 1J1**

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 238-14 de la M.R.C. de Maskinongé et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À SAINT-PAULIN, ce premier jour du mois d'octobre deux mille vingt-et-un (2021-10-01).


Ghislain Lemay, directeur général et secrétaire-trésorier



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021



IL Y AURA VOTATION AU POSTE DE MAIRE
LES CANDIDATS SONT :

MICHEL BEAUMIER
CLAUDE FRAPPIER

**Pour pouvoir voter,
votre nom doit absolument
être inscrit sur la liste électorale.**

JOUR DU VOTE PAR ANTICIPATION

Dimanche le 31 octobre 2021

De 9 h 30 à 20 h

Centre multiservice Réal-U.-Guimond
3051, rue Bergeron, Saint-Paulin

JOUR DU SCRUTIN

Dimanche le 7 novembre 2021

De 9 h 30 à 20 h

Centre multiservice Réal-U.-Guimond
3051, rue Bergeron, Saint-Paulin

Pour exercer votre droit de vote, **vous devez montrer une pièce d'identité**
Par exemple : votre permis de conduire, votre carte d'assurance-maladie (RAMQ), votre
passeport canadien valide, votre acte de naissance au Canada, etc.

TOUS LES AUTRES POSTES EN ÉLECTION
ONT ÉTÉ COMBLÉS PAR ACCLAMATION :

Félicitations pour votre élection !

Conseillère, siège # 1

CLAIRE BOUCHER

Conseiller, siège # 2

JACQUES FRAPPIER

Conseiller, siège # 3

MICHEL BERNATCHEZ

Conseiller, siège # 4

NICHOLAS LALONDE

Conseillère, siège # 5

ANNIE BELLEMARE

Conseiller, siège # 6

MARIO LESSARD

ADMISSIBILITÉ À L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour pouvoir être inscrite sur la liste électorale, en plus d'avoir 18 ans ou plus le jour de l'élection, une personne doit remplir les conditions suivantes au **1er septembre 2021** :

- Habiter sur le territoire de la Municipalité OU Être propriétaire d'un immeuble, ou occuper un établissement d'entreprise, depuis au moins 12 mois;
- Être domicilié au Québec depuis au moins 6 mois;
- Avoir la citoyenneté canadienne;
- Ne pas être sous curatelle ni avoir perdu le droit de voter.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021



LISTE ÉLECTORALE : COMMISSION DE RÉVISION

Un avis d'information sera transmis à toutes les adresses civiques sur le territoire:
Vérifiez le nom des personnes inscrites sur la liste électorale à votre adresse.
C'est votre responsabilité de vérifier l'exactitude de votre inscription sur la liste électorale.

Pour consulter la liste électorale et faire une demande d'inscription, de radiation ou de correction, vous devez vous présenter devant la commission de révision à l'adresse, aux jours et aux heures suivants :

Jeudi le 21 octobre 2021
De 19 h à 22 h

Centre multiservice Réal-U.-Guimond
3051, rue Bergeron, Saint-Paulin

Mardi le 26 octobre 2021
De 14 h 30 à 17 h 30

Centre multiservice Réal-U.-Guimond
3051, rue Bergeron, Saint-Paulin

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Vous avez jusqu'au 27 octobre 2021 pour faire une demande de vote par correspondance.

La demande peut être formulée par écrit ou bien verbalement auprès du président d'élection.

Le vote par correspondance d'adresse aux personnes admissibles à l'inscription sur la liste électorale et qui rencontrent les critères suivants :

- Être dans l'incapacité de se déplacer pour des raisons de santé;
- Être dans une situation de proche aidant et domicilié à la même adresse qu'une personne qui est dans l'incapacité de se déplacer pour des raisons de santé;
- Devoir respecter, entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de la santé publique en lien avec la pandémie de COVID-19.

PRÉSIDENT D'ÉLECTION

M. Ghislain Lemay

819 268-2026

Hôtel de ville de Saint-Paulin
2873, rue Lafèche, Saint-Paulin



HALLOWEEN



DISTRIBUTION REGROUPÉE DE BONBONS

ÉGLISE DE SAINT-PAULIN

25 TABLES DISPONIBLES

DÉCORATION DE TABLE ET DE CITROUILLE : OBLIGATOIRE



SAINT-PAULIN.CA/INSCRIPTION-HALLOWEEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'O.T.J. St-Paulin inc. vous appartient !

L'organisme, qui est un partenaire de la Municipalité dans le secteur des sports, des loisirs et de la culture, tiendra son assemblée générale annuelle le:

MARDI 14 DÉCEMBRE 2021 À 19 H
AU CENTRE MULTISERVICE RÉAL-U.-GUIMOND
3051, RUE BERGERON, SAINT-PAULIN



2
0
2
1



Vous avez 18 ans et plus et vous résidez à Saint-Paulin?
Vous êtes propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble à Saint-Paulin?
Vous êtes automatiquement membre de l'O.T.J. St-Paulin inc. avec le privilège de pouvoir voter et de prendre part aux décisions!

Lors de l'assemblée générale, **il y aura des élections pour renouveler le mandat de tous les sièges du conseil d'administration.** Pour plus d'information sur la procédure d'élection, vous êtes invités à communiquer avec le bureau municipal au 819 268-2026.



LE CŒUR DU VILLAGE
CONTINUE À BATTRE !

LE PARTY DES GUIMAUVES GÉANTES

Un véritable feu d'artifice d'imagination



16 ET 17 OCTOBRE 2021
DE 10 h À 16 h
À ÉGLISE MUNICIPALE

Encore une fois, le *Géant Cosmique* qui veille sur Saint-Paulin a été maladroit lorsqu'il a saupoudré des *Guimauves Géantes* sur son chocolat chaud. Si bien qu'une fois tombées dans les champs, les *Guimauves* se sont confondues de plus belle avec les vraies balles de foin rondes enveloppées de plastique blanc. Qu'à cela ne tienne, nos yeux aguerris les ont repérées. Nous sommes donc allés les extraire directement sur le terrain afin que se poursuive la tradition de les livrer aux gens d'ici. Et une fois entre leurs mains, un véritable feu d'artifice d'imagination transforme ces *Guimauves* en de réelles œuvres d'art citoyennes qui ne demandent qu'à être contemplées.

Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue à l'église municipale le mardi 5 octobre dernier, c'est avec un immense plaisir que l'O.T.J. St-Paulin inc. et la **Municipalité de Saint-Paulin** ont invité conjointement toute la population locale et régionale à venir visiter la deuxième édition de la grande exposition extérieure, *Le Party des Guimauves Géantes*. La manifestation artistique se déroulera aux abords de l'église municipale au cours de la fin de semaine des 16 et 17 octobre 2021, de 10 h à 16 h chaque journée.

« Cette année, se seront plus de 50 œuvres qui seront exposées à même l'espace public. L'événement prend une ampleur régionale et nous avons de nouveaux partenariats. L'O.T.J.



Les *Guimauves* fournies par la Municipalité de Sainte-Ursule et par la Municipalité d'Yamachiche

même des organismes régionaux qui ont manifesté de l'intérêt. Je suis très fier et satisfait du travail qui a été accompli ici. » s'est réjoui Claude Frappier, maire de la Municipalité. Et puisque la MRC s'implique dans l'activité cette année en exposant une *Guimauve* réalisée par l'artiste caxtonienne Catherine Bard, le préfet Robert Lalonde, par la voix de son représentant, a souligné le travail de Marc-André Lessard, principal responsable de l'organisation du projet, et l'ensemble de l'équipe, car l'événement contribue au dynamisme du milieu régional. Il faut également mentionner que *Le Party des Guimauves Géantes* jouit du soutien financier du Fonds d'initiatives culturelles de la MRC de Maskinongé, lequel résulte de l'Entente de développement culturel conclue entre la MRC et le Gouvernement du Québec.

Dans un autre ordre d'idées, il a été annoncé qu'un partenariat a été établi avec **Machineries Nordtrac Ltée** à titre de commanditaire officiel de l'événement. « C'est une activité rassembleuse à laquelle nous allons participer avec des animations diverses telles que faire décorer des *Guimauves* par les enfants. Il y aura plusieurs *Guimauves* disponibles sur place et ceux qui voudront les décorer, pourront le faire tout en respectant les directives de la santé publique. Également, afin de mettre de l'ambiance et pour ceux qui le voudront, nous allons faire participer les



Crédit : François Gervais, *Le Nouvelliste*

De gauche à droite, les panélistes de la conférence de presse du 5 octobre dernier, Sylvain Perron, président de l'O.T.J., Valérie Bellerose, directrice générale CTCM, Éric St-Georges, copropriétaire *Machineries Nordtrac Ltée* et Claude Frappier, maire, avec Marc-André Lessard à l'avant-plan

enfants à des courses de mini-tracteurs sur un circuit désigné avec un tracé entre les *Guimauves*. Une belle journée familiale assurée! » a déclaré Éric St-Georges, co-proprétaire de *Machineries Nordtrac Ltée*.

D'autres kiosques et attraites vous seront proposés sur le site, dont notamment une exposition de dessins d'élèves de l'école des Vallons illustrant ce à quoi ressemble le *Géant Cosmique* selon eux. De façon générale, il est important de mentionner que l'événement se déroulera en respect des mesures sanitaires en vigueur et que pour accéder à certaines sections du site, le passeport vaccinal sera obligatoire. Compte tenu de la forte affluence envisagée, une stratégie de stationnement a été prévue pour les voitures des visiteurs, et un service de navette locale sera en fonction pour relier les emplacements éloignés et le site de l'événement.

À cet égard, mentionnons également qu'un autre partenariat a été conclu avec la **Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé (CTCM)**, de sorte qu'un service de navettes gratuites aller-retour sera mis à la disposition de la population régionale, le dimanche 17 octobre, pour se rendre sur le site du *Party de Guimauves Géantes*. L'arrivée sur le site est prévue pour 11 h, à côté du bureau d'information touristique à l'intersection des rues Lafliche et Lottinville, et le retour s'effectuera à 15 h à partir du même endroit.

En terminant, les organisateurs ont tenu à rappeler qu'à Saint-Paulin, on est littéralement au *Bout-du-Monde*. C'est sérieux, faites vos propres recherches, c'est inscrit dans notre histoire. Et quand on se retrouve au *Bout-du-Monde*, on est quelque part entre le Vrai et l'Imaginaire; c'est une source d'émerveillement. *Le Party des Guimauves Géantes* est réalisé par des bénévoles qui croient à la véritable valeur du rassemblement occasionné par la maladresse du *Géant Cosmique*. Votre sourire est leur récompense.

Nous ne sommes toutefois pas au bout de nos surprises. À partir du 15 octobre, et jusqu'au 1er novembre, n'hésitez surtout pas à aller visiter les *Guimauves* à la tombée du jour. Il se pourrait bien que quelques lumières s'élèvent vers le ciel pour tenter d'apercevoir notre *Géant Cosmique* préféré, lequel a laissé traîné le tricycle de son enfant sur la parterre du Sacré-Cœur...■



Programmes de rénovation pour les citoyens

Vous prévoyez faire des rénovations ? Vous pourriez être admissibles à une aide financière.



Renseignez-vous sur les différents programmes offerts :
**Adaptation de domicile • Programme RénoRégion
Programme Pyrrhotite**

mrcmaskinonge.ca/programmes-habitat

RÉGIE DES SERVICES INCENDIE REGROUPÉS DE LA MRC DE MASKINONGÉ

La formation de la *Régie des services incendies regroupés de la MRC de Maskinongé* est maintenant accomplie !

En effet, le Conseil des ministres du Gouvernement du Québec a adopté le décret qui officialise la création de la Régie, laquelle regroupe les services incendies de Saint-Paulin, de Charette, de Saint-Boniface, de Saint-Étienne-des-Grès et de Saint-Mathieu-du-Parc. Ce décret a été publié dans la *Gazette officielle du Québec* du 11 septembre 2021.



C'est ainsi que le conseil d'administration de la Régie a tenu ses premières délibérations le 15 septembre dernier (photo). .

Siège social :

2831, rue Henri-Paul-Milot

Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0

Téléphone :

819 268-6797

Dans l'ordre habituel :

Mme Claire Boucher (Saint-Paulin), M. Claude Boulanger (Charette), M. Denis Gélinas (Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim), le président M. Robert Landry (Saint-Étienne-des-Grès), M. Luc Arseneault (Saint-Boniface), Mme Josée Magny (Saint-Mathieu-du-Parc) et M. Claude Langlois (Directeur incendie)

ÉVITEZ MAUVAISES SURPRISES !

CONSTRUCTION **RÉNOVATION** **PISCINE** **DÉMOLITION**
REMBLAI ET DÉBLAI **BANDES RIVERAINES**

Vous devez absolument obtenir les permis nécessaires
AVANT le début des travaux sur votre propriété

En planifiant votre projet, consultez M. Mario Dion. Il est votre personne-ressource à la Municipalité; il vous guidera dans vos démarches et le service est sans frais !



Les séances de notre Conseil municipal

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2021

Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20 h par monsieur le maire Claude Frappier. Tous les élus sont présents et trois personnes sont présentes dans l'assistance.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2021 a été adopté à l'unanimité.
4. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Dans le but de tenir compte des ajustements légaux pour faciliter le déroulement de **l'élection municipale générale du 7 novembre 2021**, le directeur général - qui agit également comme président d'élection - a précisé qui pourra être en mesure de siéger lors de la séance ordinaire du 6 octobre 2021. La fin de la période de mise en candidature est le 1er octobre à 16 h 30. Les membres du Conseil actuel pourront siéger le 6 octobre s'ils sont réélus par acclamation ou bien s'ils sont concernés par la nécessaire tenue d'un scrutin le 7 novembre. Un nouveau membre du Conseil, élu par acclamation le 1er octobre, pourra également siéger le 6 octobre en autant qu'il soit assermenté au préalable.
7. Dans le **dossier de la vente, par appel d'offres public, de deux immeubles du chemin de la Belle-Montagne**, le directeur général a déposé les deux rapports respectifs d'ouverture des offres. Pour les lots 5334130 et 5335005 du Cadastre du Québec, aucune offre d'achat n'a été soumise, tandis que pour les lots 5334131 et 5335008, une seule offre a été soumise, soit par madame Carmen Savard et ce, pour un montant de 9 600 \$.
8. **Dans le même dossier**, en considérant que le Conseil est toujours disposé à vendre les lots 5334130 et 5335005 du Cadastre du Québec, il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à accepter la première offre d'achat les concernant qui surviendrait potentiellement à partir de ce jour et qui correspondrait intégralement aux conditions de vente déjà énoncées et ce, afin de permettre l'amorçage des démarches menant à la transaction.
9. La Municipalité a reçu un rapport d'inspection de la part de son assureur, la *Mutuelle des Municipalités du Québec* (MMQ), lequel énonce **des correctifs à apporter afin d'être conforme aux meilleures pratiques en gestion des risques et des mesures de prévention**. À cet effet, il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à prendre les mesures nécessaires afin que soient apportés les correctifs demandés et ce, dans les meilleurs délais et de façon sécuritaire. La MMQ en sera informée.

10. En information pour le secteur de l'administration générale, la signature de deux contrats de vente pour des terrains du développement domiciliaire de la rue Matteau a été annoncée.

Sécurité publique

11. Pour le secteur de la sécurité publique, il n'y avait pas de décision à prendre. En information, la conseillère répondante, madame Claire Boucher, a souligné la correspondance reçue du ministère de la Sécurité publique expliquant les inspections et vérifications en sécurité incendie qui seront effectuées en 2021-2022. Ensuite, des documents relatifs au projet de regroupement de services de sécurité incendie ont été déposés.

Transport

12. Étant donné que **la virée de la rue Plourde et une section du rang Saint-Louis doivent être pavées**, il a été résolu à l'unanimité de mandater le service technique de la MRC de Maskinongé pour préparer le devis nécessaire à cette fin et ce, pour être en mesure de demander des soumissions par invitation pour faire effectuer ces travaux.
13. En information pour le secteur du transport, monsieur le maire a fait le compte rendu des démarches effectuées pour que la Municipalité se fasse octroyer de l'aide financière pour la réfection du chemin du Bout-du-Monde. Également, il a mentionné qu'il faisait d'autres démarches à la recherche de subventions pour ce même chemin du Bout-du-Monde et pour le chemin du Grand-Rang.

Hygiène du milieu

14. Pour le secteur de l'hygiène du milieu, il n'y avait pas de décision à prendre, ni d'information supplémentaire à être soulignée.

Santé et bien-être des citoyens

15. En information pour le secteur de la santé et du bien-être des citoyens, le conseiller répondant, monsieur Mario Lessard, a souligné que le ministre responsable de la région de la Mauricie, monsieur Jean Boulet, a octroyé une aide financière de 2 500 \$ à la Municipalité en lien avec le projet d'ajout de places en garderie au CPE *Les services de garde Gribouillis*. Également, il a mentionné que la *Commission municipale du Québec* a confirmé le renouvellement de la reconnaissance de la *Maison de Jeunes Au Bout du Monde* aux fins d'exemption de taxes.

Aménagement, urbanisme et zonage

16. En information pour le secteur de l'aménagement, de l'urbanisme et du zonage, le conseiller répondant, monsieur André St-Louis, a signalé qu'il assistera à une rencontre concernant le projet d'agrandissement du parc industriel, laquelle se tiendra le 11 août 2021.

Culture et loisirs

17. Pour tenir l'édition 2021 de l'activité ***Le Party de Guimauves Géantes*** dans le secteur de

l'église municipale, il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'O.T.J. St-Paulin à utiliser de l'espace intérieur de l'église, les 16 et 17 octobre, pour y installer un comptoir de vente de denrées alimentaires et de boissons alcooliques.

18. Pour donner suite à une demande l'O.T.J. St-Paulin qui souhaite installer **une tête-à-trou sur le parterre du Sacré-Cœur**, soit un dispositif muni d'un trou permettant à quiconque d'insérer son visage au cœur d'une scène ou d'un élément décoratif pendant qu'une autre personne la photographie par exemple, il a été résolu d'accorder l'autorisation nécessaire.
19. **L'O.T.J. St-Paulin souhaite également intégrer un microsite au sein du site Internet de la Municipalité pour mieux promouvoir l'organisme.** Après discussion et après que certains points à considérer eurent été énoncés, il a été résolu à l'unanimité d'autoriser qu'un microsite au nom de l'O.T.J. St-Paulin soit intégré au site Internet principal de la Municipalité, conditionnellement à ce que l'organisme se dote d'un code d'éthique bien identifié. Il est entendu que cette décision dégage de toute responsabilité, notamment quant au suivi et au contenu du microsite en question, la direction générale et les employés municipaux.
20. Il a été résolu par vote à 3 pour, 1 contre, le maire s'ayant pas exercé son droit de vote, **d'autoriser toute personne intéressée à tenir une vente bazar en avant de l'église municipale lors des journées des 4, 5 et 6 septembre 2021**; la Municipalité ne fait que prêter le terrain.
21. En information pour le secteur de la culture et des loisirs, le conseiller répondant, monsieur Jacques Frappier, n'avait pas d'information supplémentaire à souligner. Également, le dépôt du procès-verbal de l'assemblée du C.A. de l'O.T.J., tenue le 20 juillet 2021, a également été effectué.

Autres sujets

22. Lors de la parole au public, monsieur André Bellefeuille est venu expliquer la problématique qu'il vit concernant le branchement de sa propriété située au 3850, chemin de la Robine, au réseau d'égout municipal et ce, à cause de la pompe qui a été installée. Il demande de régler le problème. Il lui a été répondu que le nécessaire sera fait.
23. Par vote unanime, la séance a été ajournée au mercredi 18 août 2021, à 20 h.

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 18 AOÛT 2021

Administration générale

1. La séance, qui avait été ajournée le 10 août dernier, a été ouverte à 20 h par monsieur le maire Claude Frappier. Tous les élus sont présents et deux personnes sont présentes dans l'assistance.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Des comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
4. **Le 25 août 2021, la Municipalité doit refinancer le solde résiduel de 852 000 \$** qui se rapporte au Règlement no. 189 et au Règlement no. 190 (prolongement de l'aqueduc et de l'égout domestique au secteur Hunterstown et travaux de voirie conséquents), au Règlement

no. 238 (prolongement de l'aqueduc et réfection de la structure de rue - chemin des Trembles) et au Règlement no. 242 (pavage d'une partie du chemin de la Concession, du chemin des Allumettes, du chemin des Pins et d'une partie du chemin du Canton-de-la-Rivière). À cette fin, la Municipalité a demandé des soumissions pour la vente d'une émission de billets par l'intermédiaire du système électronique du ministère des Finances du Québec, lequel s'est occupé de la réception des soumissions. Puisque le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la *Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie* est la plus avantageuse, il a été résolu à l'unanimité d'accepter cette offre pour l'émission de billets aux prix de 100,000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série sur 5 ans. Le coût réel de l'emprunt correspond à un taux d'intérêt de 1,62 %.

5. Relativement au refinancement du 25 août 2021 du point précédent, et conformément à la Loi sur les dettes et emprunts municipaux, le Conseil a adopté **une résolution de concordance et de courte échéance** à l'unanimité, laquelle vient ajuster à la situation réelle suite à l'ouverture de soumissions, le terme prévu aux différents règlements d'emprunt concernés par le refinancement. Notamment, cette résolution stipule que les intérêts seront payés semi-annuellement, le 25 février et le 25 août de chaque année au cours des 5 prochaines années, et confirme le montant du capital qui sera remboursé à chaque année. En 2026, le solde résiduel qui devra être refinancé sera de 381 900 \$.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter **la répartition proposée des surplus / déficits et des réserves pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.**
7. Dans le dossier de la vente des lots 5334131 et 5335008 du Cadastre du Québec, le 2461 chemin de la Belle-Montagne, il a été résolu à l'unanimité d'**accepter l'offre d'achat publique de madame Carmen Savard au prix de 9 600 \$, taxes applicables en sus**, et aux conditions décrites dans les documents d'appel d'offre. Le directeur général a ensuite expliqué que certains délais sont à prévoir pour la conclusion de la transaction.
8. Il a été résolu à l'unanimité que la Municipalité informe son assureur, la *Mutuelle des Municipalités du Québec* (MMQ), **du choix de couverture qu'elle souhaite concernant les cyberrisques.**
9. En information pour le secteur de l'administration générale, il n'y avait pas d'information supplémentaire à souligner.

Sécurité publique

10. Pour le secteur de la sécurité publique, il n'y avait pas de décision à prendre. En information, la conseillère répondante, madame Claire Boucher, a souligné que le procès-verbal de la réunion du 10 août 2021 du Comité provisoire du regroupement des services incendie est déposé et que, dans le même dossier, le contrat de téléphonie et Internet a été octroyé à *Sogetel*.

Transport

11. En information pour le secteur du transport, il n'y avait pas de décision à prendre, ni d'information supplémentaire à souligner.

Hygiène du milieu

12. Il a été résolu à l'unanimité de procéder à **la réfection de la toiture du réservoir d'eau potable sur la rue Brodeur** car elle doit être refaite. À cet effet, le mandat a été confié à *Les entreprises Auclair* de Saint-Paulin pour un coût de 6 075 \$, taxes en sus.
13. Concernant l'aide financière maximale de 107 789 \$ dont pourra bénéficier la Municipalité par l'intermédiaire du **Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)** du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), il a été résolu à l'unanimité de prioriser les projets admissibles à ce Programme de façon à ce que l'aide financière soit appliquée en priorité à des travaux qui touchent l'ensemble des contribuables; pour permettre d'utiliser la totalité de l'aide financière, des travaux touchant un secteur en particulier, comme l'aqueduc et les égouts par exemple, pourront tout de même être sélectionnés aux fins de réclamation.
14. Pour le secteur de l'hygiène du milieu, il n'y avait pas de décision à prendre. En information, il a été mentionné que le modèle des affiches autocollantes, qui seront installées par l'OBVRLY sur les boîtiers des stations hydrométriques, a été présenté aux membres du Conseil.

Santé et bien-être des citoyens

15. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser **l'achat de la chaudière nécessaire pour le remplacement du chauffage centralisé à l'église municipale** et ce, auprès de l'entreprise *Deschênes* de Trois-Rivières, pour un coût de 11 987 \$, taxes en sus.
16. En information pour le secteur de la santé et du bien-être des citoyens, le conseiller répondant, monsieur Mario Lessard, a souligné que la Municipalité a reçu l'entente signée par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) concernant le programme *ÉcoPerformance*, Volet Implantation, pour le projet du remplacement du chauffage centralisé à l'église municipale. Il a également mentionné que le projet soumis pour une aide financière à EspaceMUNI, pour la promotion des saines habitudes de vie des aînés, n'a pas été retenu.

Aménagement, urbanisme et zonage

17. En information pour le secteur de l'aménagement, de l'urbanisme et du zonage, le conseiller répondant, monsieur André St-Louis, a signalé qu'un avis de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec*, émis à l'attention de propriétaires privés, concernant le lot 5334541 du Cadastre du Québec.

Culture et loisirs

18. À la lueur de précisions obtenues dans le dossier de l'édition 2021 de **l'activité Le Party de Guimauves Géantes** dans le secteur de l'église municipale, en marge de l'autorisation donnée pour l'utilisation de l'espace intérieur de l'église municipale pour y installer un comptoir de vente de denrées alimentaires et de boissons alcooliques, il a été résolu à l'unanimité **de préciser que la Municipalité autorise que la consommation des denrées et des boissons se**

fasse à l'intérieur, à l'arrière de l'église, et à l'extérieur, et ce dans le périmètre établi par l'O.T.J. St-Paulin sur la rue Laflèche, de l'intersection Laflèche / Lottinville, jusqu'à la rue Matteau.

19. En information pour le secteur de la culture et des loisirs, le conseiller répondant, monsieur Jacques Frappier, n'avait pas d'information supplémentaire à souligner.

Autres sujets

20. Lors de la parole au public, un courriel de réponse reçu de la part de monsieur Carlo Guillermo Proto, du chemin du Grand-Rang, a été déposé, lequel concernant sa demande d'abaisser la limite de vitesse dans le secteur. Également, une demande similaire de monsieur Alexandre Vendette, du chemin du Lac-Bergeron, a été soulignée. *Sa demande est mise à l'étude.* Madame Manon Bellemare, de la rue Lottinville, a expliqué en personne la situation vécue par elle et son conjoint en conséquence de la circulation automobile inappropriée d'un résident de la rue Plourde dans le village. Elle a expliqué les différentes démarches qu'elle a faites à ce jour et demande que la situation cesse. *Le maire a mentionné qu'il rencontrera le directeur de la Sûreté du Québec pour le suivi à donner à ce dossier.*
21. Il a été résolu à l'unanimité de répondre à monsieur Carlo Guillermo Proto que **la Municipalité ne peut pas répondre favorablement à sa demande d'abaisser la limite de vitesse sur le chemin du Grand-Rang.** Il sera demandé à la Sûreté du Québec de vérifier si les véhicules lourds qui y circulent le font légalement.
22. Par vote unanime, la séance a été levée.

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2021

Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20 h 05 par monsieur le maire Claude Frappier. Tous les élus sont présents et deux personnes sont présentes dans l'assistance.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2021, et celui de la séance d'ajournement du 18 août 2021, ont été adoptés à l'unanimité.
4. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Suite à l'échéance de la période de probation nécessaire, il a été résolu à l'unanimité **d'accorder la permanence à monsieur Mathieu Belle-Isle** comme employé régulier au poste de journalier aux travaux publics.
7. En prévision de l'édition spéciale du 2 novembre 2021 de *L'Écho de Maskinongé*, laquelle soulignera **le centième anniversaire du journal régional**, et parce que le Conseil trouve important de participer à cette édition, il a été résolu à l'unanimité que la Municipalité y prenne un espace publicitaire d'un quart de page, au coût de 355 \$, taxes en sus, incluant 2 500 impressions numériques.

8. Pour le transfert des dépôts salaires, la Municipalité utilise le service *Transaction Express Fax* (courriel), lequel ne sera plus offert par *Desjardins Entreprises* à compter du 20 septembre 2021. Afin d'opérer la migration nécessaire, il a été résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de la firme *PG Solutions*, **pour l'intégration d'un module de télétransmission des paies (dépôt salaire) au sein du logiciel spécialisé que la Municipalité utilise déjà**, et qui est fourni par cette même firme. La somme des montants du prix des licences et du prix des services professionnels s'élève à 1 201 \$, à laquelle s'ajoute un montant de 175 \$ récurrent pour le programme de soutien nécessaire, notamment pour le maintien à jour de la licence d'utilisation.
9. Dans le contexte de l'élection municipale générale du 7 novembre 2021, les membres du Conseil municipal qui pourront siéger lors de la séance ordinaire du 6 octobre 2021 seront connus seulement le 1er octobre à 16 h30. Ainsi, il a été résolu à l'unanimité, sous la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier, que **la documentation nécessaire aux délibérations à tenir lors de cette séance du 6 octobre soit fournie sous forme papier** au lieu que selon la formule du Conseil sans papier.
10. Il n'y avait pas d'information supplémentaire à donner pour le secteur de l'administration générale.

Sécurité publique

11. Pour le secteur de la sécurité publique, il n'y avait pas de décision à prendre. En information, la conseillère répondante, madame Claire Boucher, a donné des informations concernant la *Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé* soit l'achat d'ameublement, l'obtention d'une aide financière maximale de 203 027 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et l'information que par décret, le Gouvernement du Québec a officiellement constitué la Régie et que, conformément audit décret, la première assemblée du conseil d'administration de la Régie se tiendra le 15 septembre 2021, à son siège social du 2831, rue Henri-Paul-Milot, Saint-Paulin.

Transport

12. **Le rapport d'ouverture des soumissions, demandées pour des travaux de pavage d'une partie du rang Saint-Louis et de pavage de la virée de la rue Plourde, a été déposé.** Le coordonnateur du service technique de la MRC de Maskinongé, monsieur Adil Lahnichi, a confirmé que l'offre du plus bas soumissionnaire, *Maskimo Construction inc.*, est conforme. En conséquence, il a été résolu à l'unanimité de lui octroyer le contrat pour la réalisation des travaux, pour un montant de 57 487,50 \$, taxes incluses.
13. Le ministère des Transports (MTQ) offre, à la Municipalité, la possibilité d'obtenir **un contrat concernant le balayage des routes sur notre territoire qui sont à l'entretien du MTQ.** À cette fin, un projet d'entente assorti d'un devis descriptif a été présenté à la Municipalité. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter l'offre du Ministère, représentant un montant forfaitaire annuel de 2 977,38 \$, et concernant les années 2022, 2023 et 2024.

14. **La Municipalité projette d'effectuer des travaux majeurs de réfection du chemin du Bout-du-Monde.** Pour soumettre une demande d'aide financière au MTQ, il est nécessaire d'établir une entente de servitude signée avec certains propriétaires riverains. À l'heure actuelle, tout comme ce sera le cas après que les travaux soient complétés, ces propriétaires riverains voient des parties de ponceaux traversant le chemin reposer sur leur propriété. Ainsi, il a été résolu à l'unanimité qu'un projet d'entente de servitude soit préparé et signé par chacun des quatre propriétaires concernés, et d'autoriser les signataires désignés à représenter la Municipalité aux fins de l'entente.
15. En information pour le secteur du transport, il a été mentionné que la Municipalité a reçu l'information à l'effet que la Corporation de Transports collectifs de la MRC de Maskinongé cèdera la gestion de l'affichage publicitaire sur des abribus à l'entreprise Imagi Affichage à compter du 1er septembre 2021.

Hygiène du milieu

16. Il été résolu à l'unanimité de décliner l'offre de l'organisme *Eau Secours* de participer à un projet d'embauche de patrouilleurs pour effectuer des activités de sensibilisation de la population en lien avec les enjeux de protection de l'eau. Depuis quelques années déjà, la Municipalité engage des étudiants pour effectuer ce genre de sensibilisation auprès des citoyens, sur l'eau potable et sur d'autres sujets.
17. En information pour le secteur de l'hygiène du milieu, on a procédé au dépôt de deux documents : une lettre de la direction régionale du contrôle environnemental de la Mauricie, de l'Estrie et du Centre-du-Québec afin de sensibiliser la Municipalité à la présence potentielle de milieux humides et hydriques au sein de certains lots sur le territoire, et un rapport préparé par la firme *Écho-Tech H20* concernant la mesure d'accumulation de boues dans les étangs d'épuration.

Santé et bien-être des citoyens

18. En information pour le secteur de la santé et du bien-être des citoyens, le conseiller répondant, monsieur Mario Lessard, a souligné que le projet du Centre de la Petite enfance *Les Services de garde Gribouillis* pour l'aménagement d'une pouponnière, se poursuit.

Aménagement, urbanisme et zonage

19. Dans le cadre d'un projet conjoint du ministère de l'Agriculture (MAPAQ), de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et de l'*Arterre*, il est demandé à la MRC de Maskinongé de fournir de l'information sur les propriétaires de terrain en friche ayant une certaine valeur de remise en culture. Cette information permettrait à ce que les propriétaires concernés soient contactés dans le cadre de ce projet. Or, le Conseil considère que les contribuables sont de plus en plus sollicités de toutes sortes, et qu'ils sont aussi de plus en plus inquiets concernant la protection des renseignements personnels. Ainsi, il a été résolu à l'unanimité que **la Municipalité ne donne pas l'autorisation à la MRC, de transmettre les renseignements demandés.**

20. Le mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme qui occupent un siège pair se termine le 30 septembre 2021. Étant donné que les membres du comité sont nommés par résolution du Conseil, il a été résolu à l'unanimité de **renouveler les mandats de monsieur Martin Dupuis et monsieur André St-Louis sur le comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans, soit jusqu'au 30 septembre 2023.**
21. Monsieur Charles-Olivier Bolduc a fait parvenir un courriel aux directions générales de toutes les municipalités du Québec pour faire part d'un projet dont il est le développeur. Ce projet consiste essentiellement en **la réalisation d'un quartier de minimaisons** et pour ce faire, le groupe dont il est porte-parole recherche un terrain et une municipalité pour les accueillir. Il a été résolu à l'unanimité de répondre à monsieur Bolduc qu'il n'y a pas de secteur qui peut répondre à un tel projet sur le territoire de la Municipalité.
22. En information pour le secteur de l'aménagement, de l'urbanisme et du zonage, le conseiller répondant, monsieur André St-Louis, n'avait pas d'information supplémentaire à donner.

Culture et loisirs

23. Suite à l'invitation, lancée à la MRC de Maskinongé et à toutes les municipalités qui la composent, afin qu'elles participent à l'activité de l'O.T.J. St-Paulin, **Le Party des Guimauves Géantes les 16 et 17 octobre 2021 de 10 h à 16 h**, il a été résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Paulin décore une Guimauve pour cette activité et qu'un budget d'environ 200 \$ soit alloué à cette fin.
24. En information pour le secteur de la culture et des loisirs, le conseiller répondant, monsieur Jacques Frappier, n'avait pas d'information supplémentaire à donner.

Autres sujets

25. Lors de la parole au public, madame Marie-Pier Gauthier a demandé à la Municipalité s'il est possible d'abaisser une partie du trottoir de la rue, afin que l'accès à son stationnement soit d'une largeur permettant à deux autos d'y accéder. *Il a été répondu que la Municipalité est à étudier la possibilité d'établir une politique à ce sujet étant donné les nombreuses demandes en ce sens et les désagréments que cela apporte aux piétons d'un autre côté.* Par un appel téléphonique, monsieur Claude Béland a demandé à la Municipalité de couper des arbres le long du terrain de jeux de la rue Bergeron car ils seraient malades selon lui. *Il lui a été répondu que, selon les informations recueillies, quelques arbres sont atteints de rouille-balai de sorcière de l'épinette, mais que cette condition ne ferait pas mourir les arbres. D'autant plus que le Conseil souhaite que de plus en plus d'arbres soient plantés, les arbres soulignés par monsieur Béland ne seront pas coupés.* En présentiel, monsieur Michel Bernatchez a demandé que soit améliorée la sécurité routière dans le secteur du Lac-Bergeron, par l'abaissement de la limite de vitesse ou par d'autres moyens de sensibilisation, pour la protection des enfants. *Cela sera étudié lors de la préparation du prochain budget.*
26. Le directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit également comme président d'élection, a signalé **que la période de mise en candidature, pour l'élection générale du 7 novembre 2021, débutera le 17 septembre 2021 et se terminera le 1er octobre 2021 à 16 h 30.**
27. Par vote unanime, la séance a été levée.

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 14 SEPTEMBRE 2021

Administration générale

1. La séance, qui avait été ajournée le 1er septembre dernier, a été ouverte à 20 h par monsieur le maire Claude Frappier. Les élus sont présents à l'exception de madame la conseillère Claire Boucher, qui avait motivé son absence. Une personne est présente dans l'assistance.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Des comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
4. Dans le cadre de la gestion des documents municipaux, **la destruction de certains documents municipaux**, figurant sur une liste préparée à cette fin, et conformément au calendrier de conservation approuvé par *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, a été autorisée.
5. Suite à **la réception d'une lettre de démission de monsieur Louis-Alexandre Caron**, technicien en informatique et préposé au soutien communautaire, à l'effet qu'il quittera son emploi au plus tard le 15 octobre 2021, il a été résolu à l'unanimité de le remercier pour tous les services qu'il a rendus à la Municipalité et aux citoyens. Et puisqu'il mentionne être disposé à continuer de rendre divers services à la Municipalité dans le futur, en fonction de sa disponibilité, le Conseil autorise le directeur général à requérir, au besoin, à ses services, de façon non limitative, pour la poursuite de dossiers en cours et pour les problèmes informatiques.
6. En information pour le secteur de l'administration générale, il n'y avait pas d'information supplémentaire à souligner.

Sécurité publique

7. Pour le secteur de la sécurité publique, il n'y avait pas de décision à prendre et il n'y avait pas d'information à donner.

Transport

8. La **Semaine de la sécurité ferroviaire** aura lieu au Canada du 20 au 26 septembre 2021. À la demande de l'*Opération Gareautrain*, et parce qu'il est d'intérêt public de sensibiliser les citoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incident mettant en cause des trains et des citoyens, il a été résolu à l'unanimité d'appuyer la *Semaine de la sécurité ferroviaire*.
9. Pour le secteur du transport, il n'y avait pas d'information supplémentaire à donner.

Hygiène du milieu

10. Il a été résolu à l'unanimité d'accepter **le dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2020 de la Municipalité de Saint-Paulin**.

11. Pour le secteur de l'hygiène du milieu, il n'y avait pas d'information supplémentaire à donner.

Santé et bien-être des citoyens

12. Pour le secteur de la santé et du bien-être des citoyens, il n'y avait pas de décision à prendre. En information, un résumé de la rencontre qui s'est tenue la journée même, en après-midi, avec madame Claire Beaubien, directrice générale du Centre de la Petite enfance *Les Services de garde Gribouillis*, a été donné.

Aménagement, urbanisme et zonage

13. Pour le secteur de l'aménagement, de l'urbanisme et du zonage, il n'y avait pas de décision à prendre et le conseiller répondant, monsieur André St-Louis, n'avait pas d'information à donner.

Culture et loisirs

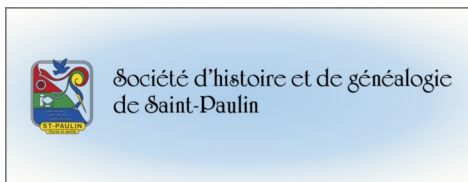
14. Pour faire suite à un formulaire de demande reçu de la part de l'O.T.J. St-Paulin, il a été résolu à l'unanimité de permettre **la tenue de la fête de l'Halloween dans l'église municipale** et de donner l'accord de la Municipalité pour l'ensemble des demandes formulées. Il est entendu que le tout devra se dérouler dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

15. En information pour le secteur de la culture et des loisirs, le conseiller répondant, monsieur Jacques Frappier, n'avait pas d'information supplémentaire à donner et le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de l'O.T.J. St-Paulin qui s'est tenue le 7 septembre 2021, a été déposé.

Autres sujets

16. Lors de la parole au public, aucune intervention n'est survenue.

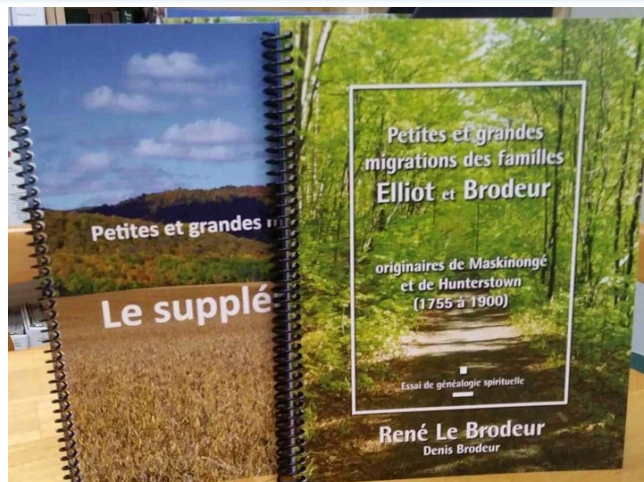
17. Par vote unanime, la séance a été levée à 20 h 15.



À vendre à la SHG de Saint-Paulin!

**Les deux volumes de
M. René Le Brodeur**

au coût de 30 \$.



Travail

Formation

Santé

Loisirs



EXPRESS
VERT

STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT // ST-PAULIN
CHARETTE // ST-BONIFACE
ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS // TROIS-RIVIÈRES

EXPRESS
ORANGE

ST-ALEXIS-DES-MONTS // ST-PAULIN
STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT
LOUISEVILLE

STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT • Édifice municipal					ST-ALEXIS-DES-MONTS • Près de l'église				
	P	2451, rue Camirand	ALLER	6 h 40	10 h 40		16 h 40		
			RETOUR	9 h 05	13 h 05		19 h 05		
	P	21, rue St-Olivier (Parc Alexis-Boulanger)	ALLER	6 h 30	7 h 20	10 h 20	15 h 20	18 h 30	
			RETOUR	7 h 10	9 h 00	12 h 00	17 h 00	19 h 10	
SAINT-PAULIN • Église					SAINT-PAULIN • Église				
	P	2860, rue Lafèche	ALLER	6 h 50	10 h 50	14 h 50	16 h 50		
			RETOUR	8 h 55	12 h 55	16 h 30	18 h 55		
	P	2860, rue Lafèche	ALLER	6 h 45	7 h 35	10 h 35	15 h 35	18 h 45	
			RETOUR	6 h 55	8 h 45	11 h 45	16 h 45	18 h 55	
CHARETTE • Restaurant Le Villageois					STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT • Édifice municipal				
	P	571, rue Notre-Dame	ALLER	7 h 00	11 h 00		17 h 00		
			RETOUR	8 h 45	12 h 45		18 h 45		
	P	2451, rue Camirand	ALLER		7 h 45	10 h 45	15 h 45		
			RETOUR		8 h 35	11 h 35	16 h 35		
SAINT-BONIFACE • Sonic					LOUISEVILLE • Centre d'action bénévole				
		54, boul. Trudel Ouest	ALLER	7 h 10	11 h 10		17 h 10		
			RETOUR	8 h 35	12 h 35		18 h 35		
		624, rue Dalcourt Arrêt 4 Circuit de ville	ALLER ET RETOUR		8 h 00	11 h 00	16 h 00		
SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS • Desjardins					LOUISEVILLE • Place Canadel - École secondaire l'Escale				
		1470, rue Principale	ALLER	7 h 20	11 h 20		17 h 20		
			RETOUR	8 h 25	12 h 25		18 h 25		
		Rue de la Mennais Arrêt 10 Circuit de ville	ALLER ET RETOUR		8 h 05	11 h 05	16 h 05		
TROIS-RIVIÈRES • CÉGEP Pav. des Humanités					LOUISEVILLE • Hôtel de ville				
		Porte sur la rue Marguerite-Bourgeoys	ALLER ET RETOUR	7 h 45	11 h 45	15 h 40	17 h 45		
		Arrêt 20 Circuit de ville	ALLER		8 h 08	11 h 08	16 h 08		
		Arrêt 17 Circuit de ville	RETOUR		8 h 20	11 h 20	16 h 20		
TROIS-RIVIÈRES • CÉGEP Pav. des Sciences					LOUISEVILLE • Hôpital				
		Porte sur la rue Marguerite-Bourgeoys	ALLER ET RETOUR	8 h 00	12 h 00	15 h 45	18 h 00		
		Centre Allevin-Dalcourt Arrêt 20 Circuit de ville	ALLER ET RETOUR		8 h 15	11 h 15	16 h 15		

- Présence d'un aubrius à cet arrêt.
- Présence de stationnements incitatifs à cet arrêt.
- Correspondance avec une autre ligne.



TRANSPORTS
COLLECTIFS
MRC de Maskinongé

819.840.0603
www.ctcmaskinonge.org

CULTURE ET GOURMANDISE

Bon Appétit Maski

2021 28 octobre au 6 novembre

7 RESTAURANTS PARTICIPANTS

Le 100 St-Laurent à Louiseville
 La Dezotte - Café de Village à Yamachiche
 Le Baluchon Éco-Villégiature à Saint-Paulin
 Le Lutin Marmiton à Saint-Élie-de-Caxton
 Microbrasserie Nouvelle-France à Saint-Alexis-des-Monts
 Pourvoirie du Lac-Blanc à Saint-Alexis-des-Monts
 Auberge St-Mathieu du Lac

1 TRAITEUR PARTICIPANT
 Les Sœurs Clément à Maskinongé (coffret pour emporter)

Table d'hôte 3 SERVICES
 ÉVÈNEMENT GOURMAND DE LA RÉGION OÙ LES PRODUITS LOCAUX SONT EN VEDETTE
 POUR INFORMATION : 1-877-227-2413

39\$ PRIX UNIQUE Tx en sus

SADC MRC Maskinongé UPA POUVOIR NOURIR POUVOIR GRANDIR



Tu n'as pas terminé tes études secondaires?
 Tu n'as pas les qualifications nécessaires pour un emploi?
 Ou tu souhaites t'inscrire à une formation professionnelle?

La Clé peut t'aider!

Tu auras accès à des cours de français, de mathématiques, un rehaussement de connaissances générales, une préparation pour les tests d'équivalence de niveau secondaire (TENS) et plus encore.



Possibilité de recevoir une allocation d'Emploi-Québec

Informe-toi au : **819 228-8071**

La Clé en éducation populaire, là où apprendre c'est s'accomplir!

POUR CONSULTER LES MENUS ET CONNAÎTRE LES DATES POUR CHACUN DES RESTAURANTS : BONAPPETITMASKI.COM



www.legyroscope.org
 Facebook : @legyroscope
 819 228-2858

Association pour les parents et les membres de l'entourage de la personne atteinte d'un trouble de santé mentale.

- ✓ Trouble bipolaire
- ✓ Trouble obsessionnel-compulsif (TOC)
- ✓ Trouble de personnalité limite (TPL)
- ✓ Schizophrénie
- ✓ Dépression
- ✓ Trouble majeur diagnostiqué ou non

Un de vos proches souffre d'un problème de santé mentale? Nous pouvons vous aider.

Le répit, un service à connaître

Le répit est une allocation financière non-récurrente destinée aux membres de l'entourage qui prennent soin sur une base régulière d'un proche atteint d'un problème de santé mentale. Si vous éprouvez diverses difficultés reliées à votre rôle, que vous traversez une période de crise, le répit est là pour vous aider à compenser le stress ainsi vécu et à retrouver un équilibre en prenant du temps pour vous. Pour vérifier votre éligibilité, communiquez avec l'équipe du Gyroscope.



MISE EN GARDE - Fraude envers les aînés

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir une fraude. Soyez vigilants lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant conseiller, enquêteur ou représentant du gouvernement. Méfiez-vous si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide (ex. petit fils, nièce), confirmez la situation en parlant à d'autres proches. Vous pourriez être en présence d'un fraudeur.

- **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous.** Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance!
 - **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**
 - Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
- **On vous demande de remettre vos cartes et vos NIP, dans une enveloppe, peu importe la raison (ex. pandémie)?**
 - **Refusez. N'ayez pas peur de dire non et raccrochez.** Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistants ou recourir à des fausses menaces pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucune institution financière (ou organisme gouvernemental) ne procède ainsi.
- **Vous recevez un appel d'un soi-disant membre de votre famille (ex. petit fils, nièce) en situation de détresse (ex. accident d'auto, détention, hospitalisation) et invoquant un besoin urgent d'argent?** On vous demande de surtout n'en parler à personne?
 - **Méfiez-vous ! Prenez un moment de recul, n'envoyez pas d'argent.** Ne transmettez pas votre numéro de carte de crédit. N'achetez aucune carte prépayée (ex. carte iTunes) dans le but de fournir à votre interlocuteur les codes de ces cartes.
 - Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant des parents, un autre membre de la famille ou des amis.
 - Les fraudeurs peuvent également se faire passer pour un policier ou un avocat afin de rehausser la crédibilité de cette mise en scène.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- **Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire)** ou avec votre service de police local.
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web (www.sq.gouv.qc.ca) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site Web du Centre antifraude du Canada au www.centreatifraude.ca.

Déploiement d'une équipe d'intervenantes psychosociales du CIUSSS MCQ dans la communauté



Leur rôle auprès des citoyens ?

- ❖ Aller à votre rencontre afin d'échanger avec vous sur les impacts psychologiques et physiques qu'a eu la pandémie de COVID-19 dans votre vie et celle de vos proches.
- ❖ Les intervenantes sont présentes sur le terrain, dans votre municipalité, pour vous écouter, vous soutenir face à la situation que vous vivez, vous outiller et vous référer vers les services adaptés à votre situation ou celle de vos proches.

Votre situation nécessite une INTERVENTION IMMÉDIATE de la part d'une intervenante sociale?

- ❖ Communiquez avec Info-Social 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en composant le **811 option 2**.
- ❖ Vous pouvez également vous présenter au CLSC du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h sans rendez-vous au 41 Boulevard Comtois, Louiseville, ou composer le : **819-228-2731 poste 2107 ou 2108** afin de joindre une intervenante de l'accueil psychosociale.

Au cœur des familles agricoles

Au cœur des familles agricoles (ACFA) est fier de vous offrir les services d'une travailleuse de rang. Celle-ci offre du soutien, de l'écoute et de l'accompagnement aux producteurs agricoles ainsi qu'aux membres de leur famille âgés de 15 ans et plus.

Vous vivez les problématiques suivantes ?

- ❖ Stress, surcharge de travail, conflits, remises en question professionnelles, etc.
- ❖ Vous avez besoin de répit ?

Contactez Mme Martine Fraser, travailleuse de rang en Mauricie, via l'organisme *Au cœur des familles agricoles*, en composant le 450-768-6995.

Vous pouvez également visiter le site internet suivant pour plus d'informations Acfareseaux.qc.ca



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec



Club Joie de Vivre de Saint-Paulin

Vous avez 50 ans et plus? L'invitation vous est donc lancée de devenir membre du *Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin*. Le coût de la carte pour le membre régulier est de 25 \$ par année ou 45 \$ pour deux ans. Cette carte est renouvelable à la date anniversaire de votre adhésion. Une carte en règle vous donne droit à un **souper gratuit** le mois de votre anniversaire et à des réductions sur le coût des repas mensuels et des activités organisées par le Club.

Si vous avez moins de 50 ans, vous pouvez également vous procurer une **carte-ami** auprès de la FADOQ Mauricie, au coût de 15 \$. Enfin, les membres d'autres clubs peuvent se procurer une **carte Accès-Plus**, délivrée par le *Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin*, au coût de 15 \$ et donnant droit aux mêmes avantages que la carte régulière.

Pour toute question et / ou demande d'information concernant les activités du Club, vous pouvez joindre un des membres du conseil d'administration ou contacter **Madame Lise Duhaime** au 819 268-5363 ou **Madame Marie-Claire Picotte** au 819 268-2165.

Le Club est à la recherche d'une personne pouvant être en mesure de concevoir un site WEB. Toute personne intéressée peut s'adresser aux administratrices ci-haut identifiées.



BONNE FÊTE À TOI MEMBRE DU CLUB JOIE DE VIVRE DE SAINT-PAULIN !

Fêtes en novembre

- | | |
|----------------------|---------------------|
| 03 Michelle Guignard | 23 Andrée Grenier |
| 04 Muriel Renière | 24 Line Croisetière |
| 09 Carole Béland | 25 Guy Lessard |
| 13 Line Chevalier | 30 Lise Lacerte |
| 19 Alyre Bélanger | |

Fêtes en décembre

- | | |
|----------------------------|----------------------|
| 01 Jean-Paul Désaulniers | 21 Lise Duhaime |
| 09 Christiane Vadeboncoeur | 23 Rosaire Lessard |
| 11 Jean-Paul Arseneault | 24 Angèle Béland |
| 13 Jean-Guy Lessard | 24 Jean-Maurice Roy |
| 14 Denis Dupuis | 26 Yvon Arsenault |
| 17 Jacques Frappier | 27 Michel Rabouin |
| 17 Sylvain Dupuis | 28 Louise Côté |
| 19 Yvon Hébert | 29 Jean-Noël Leblanc |

Visitez le site "**Rabais FADOQ**" pour prendre connaissance de tous les rabais intéressants qui vous attendent auprès de plusieurs commerçants de la région sur simple présentation de votre carte FADOQ.



***Bienvenue aux
nouveaux membres***

Diane Turcotte-Rivard
Line Croisetière
Fernand Rivard
André Lessard

Comment se protéger des appels téléphoniques malveillants lorsque des voleurs se font passer pour un proche en pleurs pour demander de l'argent? Il suffit de convenir à l'avance d'un code avec vos enfants et petits-enfants. Le code, ça peut être le nom d'une personne disparue ou par exemple de celui qui a fait le Père Noël au chalet en 2017? Tout le monde va facilement s'en souvenir. Suffit alors de demander : ***C'est quoi le code?***

Le Club veut organiser des cours de TAI CHI à tous les vendredis de 9 h 30 à 10 h 45, débutant le vendredi 8 octobre 2021. Ce cours est réservé aux **DOUBLES VACCINÉS**. Si vous êtes intéressé, prière de communiquer au 268-5363 ou 268-8644.

Toutes les activités de la FADOQ sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. D'ici là, nous souhaitons que tout se replacera et qu'elles pourront reprendre comme auparavant. Entretemps, nous vous invitons à respecter les consignes des autorités sanitaires. Tous ensemble, il faut se dire que **TOUT VA BIEN ALLER**.

*On pense à vous et on a hâte de vous revoir.
Bon courage, passez un bel automne et faites
attention à vous.*



Camil Pelletier,
secrétaire



Votre numéro civique est-il bien
VISIBLE
depuis la voie publique?



Maison de Jeunes
Au Bout du Monde

La Maison de Jeunes Au Bout du Monde

1811 rue Dampousse

Saint-Paulin (Québec)

J0K 3G0

819-268-2709

mdjauboutdumonde@gmail.com

www.mdjauboutdumonde.org



Bilan de nos activités d'autofinancement!

- Vente de hot-dogs au marché Tradition Croisetière de St-Paulin: 8-9 juillet 2021: **1000\$**
- Barrage routier à St-Paulin 25 juillet: **1125\$**
- Lave-auto au Autobus Allard à St-Alexis-Des-Monts 14 août 2021: **400\$**

Merci à nos précieux clients et nos partenaires pour la réalisation de ces autofinancements



Projet Tabou!

Un nouveau projet débute au mois d'octobre! Les jeunes auront des capsules de prévention avec la collection des livres Tabou.

**Projet subventionné par la TREM
Table Régionale de
l'Éducation de la Mauricie**

Les jeunes pourront s'informer sur divers sujets par la lecture !

Tels que : la santé mentale, les troubles alimentaires, la sexualité, la persévérance scolaire, les dépendances, les relations saines, la famille, le consentement, le deuil, les réseaux sociaux, l'identité de genre et la violence conjugale.

De plus, ils pourront profiter de notre système de prêt de livre.

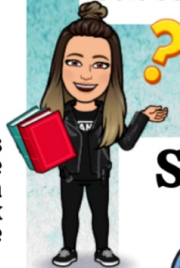
Collecte de canettes

La collecte de canettes vides et de bouteilles fait toujours partie de nos campagnes de financement! Vous pouvez nous laisser vos sacs de canettes et bières sur le balcon de la MDJ.

Pour les citoyens de St-Alexis-Des-Monts vous pouvez nous contacter via le : 819-268-2709

Services offerts à Des Boisés!

Nos intervenants seront présents le mardi et le mercredi sur l'heure du midi ainsi qu'après l'école pour animer et offrir nos services auprès des adolescents. Le temps qu'une nouvelle maison soit construite!



Suivez-nous sur:



Maison de Jeunes
Au Bout du Monde

Paul-Alexis Dumonde

La page des capsules ponctuelles

La liberté a un prix.

Oui! Oui! La liberté a un prix. Celui de vivre avec les autres en harmonie. Malheureusement, trop souvent, trop de gens l'oublent.

C'est à ce moment qu'on en paie tous le prix.

>-----<

Tantôt, j'ai commencé à écrire une capsule trop sérieuse pour qu'elle m'apporte la joie et le bonheur escomptés.

Le genre de capsule qu'un gars écrit en espérant amener le monde à réfléchir... Tu parles d'une idée de mongol!

Dans une société de consommation, les gens ne veulent pas trop penser. Ils préfèrent dépenser.

>-----<

Vaccination, confinement, contagion, distanciation, éclosion, hospitalisation, décès, passeport et quoi d'autres encore?

Ah oui! J'oubliais... Ça va bien aller.

>-----<

Plusieurs aiment utiliser les citations de grands philosophes ou de personnalités populaires ou connues.

Personnellement, j'ai beaucoup appris des gens ordinaires dont faisait partie mon défunt père. Papa n'était pas le plus éloquent sauf qu'il avait le mérite d'être clair.

Voici une de ses citations: "Si t'es assez grand pour te mettre dans l'trouble, t'es assez grand pour t'en sortir".

>-----<

Ce matin, je pense aux bonnes personnes. Vous savez, celles qui sont chaleureuses, aimables, avenantes et bienveillantes.

Elles doivent certainement être très nombreuses puisque celles que je connais ne sont possiblement pas les mêmes que celles que vous connaissez.

Au bout du compte, ça fait pas mal de monde à qui penser.

>-----<

Au-delà d'être faites pour ceux qui ne les respectent pas, les lois sont faites pour rassurer ceux qui ont peur de tout, de ceux qui n'ont peur de rien.

Parfois, je me surprends à penser à des affaires de même alors que mon deuxième café du matin n'est pas terminé.

J' imagine que si ma vie est divertissante, c'est que j'arrive encore à me surprendre.

>-----<






Chaque matin, quand vient le temps de pondre ma capsule, une multitude de sujets m'éffleurent l'esprit.

Ça va de l'odeur des fleurs à mes visites d'autres pays. J'ai l'esprit voyageur et les idées baladeuses. J'ai parfois l'impression que ma tête est un baluchon rempli de pensées vagabondes.






Pour moi, la plus précieuse des libertés est d'avoir l'imagination féconde. Avec elle, nul besoin de passeport pour faire le tour du monde.

CALENDRIER DES COLLECTES

NOVEMBRE 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	 2	3	4	 5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	 16	17	18	 19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	 30				

DÉCEMBRE 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	 3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	 14	15	16	 17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	 28	29	30	 31	

ÉNERGYCYCLE, qui s'occupe de la collecte de la récupération, nous informe que :

Il est porté à notre attention, qu'il y a présence de bacs roulants 360 l non conformes sur le territoire de la MRC de Maskinongé. En effet, des bacs roulants à prise américaine ont été vendus à certains citoyens.

Ces bacs roulants ne sont pas compatibles avec les équipements de levage des camions de collecte utilisés au Québec.

Cette problématique est présente tant au niveau des bacs à récupération que des bacs à ordures.

Lors des prochaines collectes des matières recyclables (bac bleu), nous informerons les citoyens utilisant ce type de bacs via une affichette et, que par la suite, ces bacs ne seront plus ramassés.





LE PARTY DES GUIMAUVES GÉANTES

Samedi 16 octobre de 10 h à 16 h
Dimanche 17 octobre de 10 h à 16 h
Aux abords de l'église municipale

**GRANDE EXPOSITION EXTÉRIEURE
D'ART AMATEUR POPULAIRE !**

Un véritable feu d'artifice d'imagination

Le coeur du village continue à battre...

COVID-19
RESPECT DES
CONSIGNES SANITAIRES !



Eliott croit...

Que l'argent tombe du ciel



Caisse scolaire

Apprenez à votre enfant la valeur de l'argent
et aidez-le à passer d'apprenti à maître de l'épargne.

Tous les enfants d'âge primaire peuvent
participer à la Caisse scolaire.

Inscrivez le vôtre sur CaisseScolaire.com

 **Desjardins** **Desjardins**
Caisse de l'Ouest
de la Mauricie

Centre de services de Saint-Paulin
2871, Lafleche, Saint-Paulin QC J0K 3G0
Téléphone : 819 519-2366
cdom > facebook.com/CaisseOuestdeLaMauricie